

## EN 2011 LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION OBTIENT LE LABEL « *BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE* ».



### La modernisation technologique du réseau repose alors sur plusieurs axes de travail :

- ❖ Automatisation des transactions et reconnaissance des documents par technologie RFID (8 établissements équipés à ce jour)
- ❖ Généralisation du réseau wifi
- ❖ Portail de service pour centraliser l'offre en ressources numériques
- ❖ Accès distant à ces ressources
- ❖ Coopération nationale et pilotage d'offres innovantes
- ❖ Campagnes de numérisation des fonds patrimoniaux

[mediatheque.montpellier-agglo.com](http://mediatheque.montpellier-agglo.com)

## LE PORTAIL DE SERVICE : FEDERATION DES RESSOURCES NUMERIQUES DU RESEAU

### La 15ème médiathèque (virtuelle) du réseau est un accès unique à toutes les ressources numériques

- ❖ Moissonnage OAI des fournisseurs de ressources numériques
- ❖ Recherche fédérée portant sur un large panel de ressources : VoD, eBooks, autoformation, presse, collections patrimoniales numérisées, etc.
- ❖ Indexations des différents fonds numériques pour tri par facettes, rebonds catalogues entre les différents fonds
- ❖ Accès distant aux ressources par identification unique *Single Sign-On*
- ❖ Consultation mobile via une application dédiée (*Imédiathèque*)

[mediatheque.montpellier-agglo.com](http://mediatheque.montpellier-agglo.com)

## LES AXES DE COOPERATION NATIONALE

### L'ouverture des données

Les médiathèques de Montpellier Agglomération mettent à la disposition de leurs partenaires des sets OAI (Open Archive Initiative) et moissonnent pour leur part selon le même protocole. Les métadonnées ainsi partagées permettent un enrichissement mutuel des catalogues selon des critères de sélection précis.

❖ Plateforme Gallica : 11956 documents patrimoniaux numérisés sont moissonnés à Montpellier (parmi les 24405 documents qui composent actuellement la bibliothèque patrimoniale numérique du réseau).

A l'inverse, le réseau incorpore à l'indexation de son catalogue local la description de 3146 documents publiés dans Gallica et qui concernent la région Languedoc-Roussillon.

❖ Editions adaptées : les notices de 6344 éditions sont mises à disposition dans un set dédié pour le signalement des éditions adaptées dans la BDEA (Banque de données de l'édition adaptée)

❖ En région, le fonds occitan du réseau est partagé (7849 notices) avec le CIRDOC (Centre Inter-Régional de Développement de la Civilisation Occitane).

## LES AXES DE COOPERATION NATIONALE

### La consultation de l'INA et du Dépôt Légal du web

La médiathèque centrale d'agglomération Emile Zola est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France pour le dépôt légal imprimeur. A ce titre, la médiathèque centrale est l'un des rares lieux de consultation décentralisés pour les archives audiovisuelles et internet.

- ❖ Archives intégrales de l'INA : (5 médiathèques en France) A Emile Zola, deux postes de consultation dédiés dans la salle de travail située sur la mezzanine.
- ❖ Dépôt Légal du web : La médiathèque Emile Zola sera le premier lieu d'accès distant (service BnF) à ce fonds à partir d'octobre 2014. la consultation se fait sur un poste dédié, toujours dans la salle de travail de la mezzanine.

[mediatheque.montpellier-agglo.com](http://mediatheque.montpellier-agglo.com)

## LE PILOTAGE D'EXPERIMENTATIONS NATIONALES

### Le Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB)

Depuis le 15 avril 2014, le réseau de Montpellier pilote l'expérimentation de ce nouveau dispositif.

Le projet a pour objectif de constituer une chaîne d'acquisition pour les livres numériques (hub développé par Dilicom) incluant les mêmes acteurs que ceux de la chaîne du papier.

Cette initiative interprofessionnelle est soutenue par le Centre National du Livre et le Service Livre et Lecture (Ministère de la Culture).

- ❖ Une offre de lecture numérique fédérée au catalogue général: le panel de titres disponibles depuis le passage en environnement de production (3 septembre 2014) est incorporé au catalogue des livres papiers et des autres ressources numériques.
- ❖ Les livres numériques prêtés pour trois semaines sont sélectionnés par le réseau sur le site de la librairie Sauramps de Montpellier et disponibles dès le lendemain pour les lecteurs depuis le catalogue habituel.
- ❖ Le modèle économique proposé par le secteur de l'édition est en cours de définition. En attendant sa stabilisation, le réseau de Montpellier s'est porté volontaire pour tester le dispositif technique.

## LE PILOTAGE D'EXPERIMENTATIONS NATIONALES

### Accès distant aux éditions adaptées pour les bénéficiaires de la loi sur l'exception handicap au droit d'auteur

Le réseau de Montpellier Agglomération est actuellement le seul établissement de lecture publique à disposer de l'agrément nécessaire pour développer ce service: mise en production fin 2014.

- ❖ Attribution du droit à l'exception pour les bénéficiaires
- ❖ Récupération du fichier source-éditeur sur la plateforme Platon (BnF)
- ❖ Adaptation du fichier
- ❖ Mise à disposition sécurisée du bénéficiaire
- ❖ Le tout sans passage à la médiathèque – traitement intégralement dématérialisé.

## LE PROGRAMME NUMÉRIQUE DU RÉSEAU AU QUOTIDIEN

L'agenda du réseau et son offre de service relaient au quotidien l'ambition illustrée par les projets numériques en cours.

- ❖ Nombreux ateliers d'initiation (de la bureautique au codage). Chaque médiathèque du réseau est ressource auprès de son public pour l'accès à la culture numérique.
- ❖ Programmes de création numérique (MAO, eBook, petites œuvres multimédias...)
- ❖ Prêt de liseuses
- ❖ Mise à disposition de 32 tablettes dans tout le réseau. Un pool tournant permet aux médiathèques d'animer des séances de prise en main et d'expérimentation.
- ❖ Fablab : partenariat avec LabSud, présent sur le territoire de l'Agglomération.

**Tous ces axes de travail convergent dans le sens de la réduction de la fracture numérique, objectif majeur du service public rendu par le réseau.**